

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 18 décembre 2024

Liste des présents :

Conseiller(ère) municipal(e)	Présent(e)	Absent(e) Excusé(e)	Pouvoir à	Secrétaire de séance
M le Maire, M CROUX Christian	X			
M le Premier adjoint, M DERAMOND Sébastien	X			X
Mme BERTHIER Béatrice	X			
Mme CAVAILLE Céline		X	P. COUDOUMY	
Mme FERRAND Anne-Lise	X			
Mme OWEZAREK Laurianne		X		
Mme PAYRASTRE Elisabeth		X	S. DERAMOND	
M CODECCO Didier	X			
M CONDOUMY Philippe	X			
M GOUT Damien	X			
M MOULIN Dominique	X			

Horaire de séance :
 Ouverture de séance :
 20h30
 Clôture de séance :
 23h00

 Prochain Conseil :
 Janvier/février

Liste des observateurs :

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu
2. Délibération ESIT – Augmentation du prix de la garderie au 1er septembre 2025
3. Délibération SDEHG – Servitude parcelle ZH 19 voie communale VC17 Impasse de l’Azéma
4. Délibération contrat photocopieur location et maintenance
5. Délibération Restitution d’enveloppe de travaux sur voirie par les AC 2024 non utilisée
6. Prévision enveloppe voirie 2025
7. Travaux église – retour assurance
8. Comptes rendus des réunions intercommunales
9. Questions diverses

Compte rendu de séance :

1. Approbation des comptes rendus

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 20 novembre 2024

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0

2. Délibération ESIT – Augmentation du prix de la garderie au 1er septembre 2025

Madame la Présidente informe l'assemblée que le prix de la garderie doit être revu au 01 septembre 2025.

Elle propose une augmentation de 10 % sur le matin et le soir, et le mercredi

Le tarif de garderie n'a pas changé depuis le 01 septembre 2019. Les charges ont bien augmenté pour le personnel, ainsi que le nombre d'enfants fréquentant la garderie.

Le prix de la garderie à ce jour payé par les familles s'élève à :

	Matin	soir
Foyer entre 0 et 1299	0.65 €	1.06 €
Foyer 1300 et +	0.92 €	1.51 €
Garderie du mercredi après-midi :		
Foyer entre 0 et 1299	4.41 €	
Foyer 1300 et +	6.30 €	

Après en avoir délibéré l'assemblée décide d'augmenter de 10 % le prix de la garderie du matin et du soir, et pour la garderie du mercredi après-midi à savoir :

	Matin	soir
Foyer entre 0 et 1299	0.72 €	1.17 €
Foyer 1300 et +	1.01 €	1.66 €
Garderie du mercredi après-midi :		
Foyer entre 0 et 1299	4.85 €	
Foyer 1300 et +	6.93 €	

Tarif supplémentaire pour tout retard : après 18h30, 5 € toutes les 15 minutes.

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0

3. Délibération SDEHG – Servitude parcelle ZH 19 voie communale VC17

Impasse de l'Azéma

Etablissement d'une convention de reconnaissance de servitude légale sur la voie communale VC17 cadastrée ZH 19 suite au renforcement du réseau électrique.

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0

4. Délibération contrat photocopieur location et maintenance

Trois devis reçus :

- OMNI
 - location trimestrielle = 210 € HT
 - photocopie noir et blanc = 0,0045 € HT / page A4
 - photocopie couleur = 0,06 € HT / page A4
 - Matériel HP

- OMNI
 - location trimestrielle = 210 € HT
 - photocopie noir et blanc = 0, 0052 € HT / page A4
 - photocopie couleur = 0, 048 € HT / page A4
 - Matériel CANON
- AXIDOC
 - location trimestrielle = 237 € HT
 - photocopie noir et blanc = 0, 0031 € HT / page A4
 - photocopie couleur = 0, 031 € HT / page A4
 - Matériel XEROX
- NOVAPAGE
 - location trimestrielle = 105 € HT
 - photocopie noir et blanc = 0, 006 € HT / page A4
 - photocopie couleur = 0, 06 € HT / page A4
 - Matériel RICOH

Le conseil municipal valide le devis NOVAPAGE

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0

5. Délibération Restitution d'enveloppe de travaux sur voirie par les AC 2024 non utilisée

Suite à la délibération N°2024-10 en date du 14 mars 2024 fixant la révision libre « AC VOIRIE » pour l'exercice 2024, d'un montant de 20 899, 00 €, il convient de déduire du solde de cette enveloppe le montant des travaux non réalisés.

La commune n'a pu faire réaliser à travers cette enveloppe que les travaux ci-dessous sur cet exercice :

LIBELLE TRVX	MONTANT HT	REV. PRIX HT	TOTAL HT	TOTAL TTC
Chemin du Lac - rive de chaussée	3 150,00 €	31,50 €	3 181,50 €	3 817,80 €

La Communauté de Communes Terres du Lauragais devra donc ne pas déduire à la commune le solde de cette enveloppe non utilisé, lors du paiement du solde des Attributions de compensation au début du mois de décembre. Le montant à récupérer s'élevant à 17.707,47€ comme indiqué ci-dessous :

	MONTANT PRIS SUR AC 2024	MONTANT TTC DES TRAVAUX EFFECTUÉS	MONTANT CORRIGÉ AVEC PART FCTVA DEDUITE	MONTANT A RESTITUER AUX CNES
MAUREVILLE	20 899,00 €	3 817,80 €	3 191,53 €	17 707,47 €

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0

6. Prévision enveloppe voirie 2025

Travaux route de Maureville : Jonction des travaux En Cabille (5 407 € HT) et En Férol (8 928, 90 € HT) présentés lors du conseil du 20 novembre.



Nouveau montant : 22 013 € HT / 26 145, 60 € TTC pour la réfection totale de la jonction sur le VC5 entre « En Cabille » et « En Férol » au niveau du croisement de la ZA Lourman.

Le conseil municipal propose d'inscrire le montant TTC au titre de la révision libre « AC VOIRIE » pour l'exercice 2025 afin de réaliser ces travaux.

Remarque du conseil : éviter les travaux durant les moissons.

Une révision du montant du devis a été demandée auprès de la CCTL.

7. Travaux église - retour assurance

Remboursement assurance pour le bris de glace : 2 457, 97 € (reçu) + 313, 38 € (si réalisation des travaux sous 2 ans).

Rappel des devis (remplacement de toutes les vitres) :

Atelier du vitrail de Mont-Royal :	27 507, 99 € HT / 33 009, 59 € TTC
Muratet :	34 940, 00 € HT / 41 928, 00 € TTC

Le conseil municipal accepte de faire les travaux avec les Ateliers du vitrail.

8. Comptes rendus des réunions intercommunales

Réflexion préalable au PLUi 26/11/2024

SIPOM 05/12/24

- Vote d'une autorisation d'engager des dépenses avant le vote du budget (mars 2025)
- Révision des tarifs de redevance spéciale (55 €/m³ pour les déchets résiduels)
- Tableau effectif : 43 titulaires / 2 contractuels
- Signature d'une convention pour adhérer à la médecine préventive du CD31
- Présentation du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
- S. DERAMOND est élu à la commission consultative du PLPDMA

Commission Economique CCTL 09/12/24

Conseil communautaire CCTL 17/12/24

- Plan de formation 2025 73 000 €

- Modification de la couverture maladie des agents
- Suppression 83 emplois (postes ouverts mais non pourvus)
- Arrêt de l'expérimentation de système de covoitage
- Principe de réalisation d'un espace jeunesse à Nailloux (330 000 €)
- Plan de financement crèche de Lanta (1M €)
- Marché de OM et TRI : SUEZ
- AC pour MAUREVILLE : 4 737 €

9. Questions diverses

- Etude cout salle des fêtes

Hypothèses:

Nbre réservation privé sur une année	20
Nbre réservation Association ou Mairie sur une année	10
Tarif TTC de la prestation de nettoyage sol	90 €
Tarif TTC de la prestation de nettoyage vitres	72 €
Cout électricité sur une année	2 700 €
Budget annuel électricité:	6 000 €
Répartition consommation mairie/salle des fêtes (relevé en été):	90%
Futur potentiel d'économie d'énergie:	50%

Consommation SdF sur période été:	2 655 €
Tarif HP TTC	0,2293 € /kW
Tarif HC TTC	0,1858 € /kW
Consommation journalière SdF HP relevé sur période été	22 kW/jour
Consommation journalière SdF HC relevé sur période été	12 kW/jour

Scénarios:

1 Location couvrant uniquement l'électricité	135 €
1 Location couvrant l'électricité et le nettoyage du sol à l'année	369 €
1 Location couvrant l'électricité et le nettoyage du sol à l'année et les vitres chaque trimestre	383 €
1 Location couvrant l'électricité et le nettoyage du sol après une location privée	225 €
1 Location couvrant l'électricité et le nettoyage du sol après une location privée et les vitres chaque trimestre	239 €
1 Location couvrant l'électricité et le nettoyage du sol après une location privée ou publique et les vitres chaque trimestre	284 €

- Travaux salle des fêtes
 - Etude et accompagnement 9 680 € HT
 - Travaux éligible rénovation énergétique
 - Isolation comble mairie 6 700 € HT
 - Isolation mur salle 22 100 € HT
 - Menuiserie salle 2 500 € HT
 - VMC archives 5 500 € HT
 - Eclairage LED 3 500 € HT
 - PAC Mairie et salle 27 500 € HT
 - CTA salle 26 500 € HT
 - Coût total des travaux 103 980 € HT
- Travaux hors rénovation énergétique
 - Panneau solaire 11 000 € HT
- Ressources
 - Etat 32 830 €
 - Région 14 070 €
 - Département 30 954 €
 - Mairie 36 626 €
- Bilan repas et arbre de noël : plutôt positif sur la prestation repas mais peu de participants.

- Cartographie des espaces verts communaux :



- Point avancement projet lotissement « La Garosse » : GGL ne souhaite plus porter le projet et le propose à d'autres aménageurs.
- Réunion le 24/01/25 à 17 heures avec les élus et les propriétaires de Caraman pour évoquer la dissolution de l'Association Foncière de Maureville.
- Réunion avec les agriculteurs riverains du chemin du Lac à prévoir en janvier pour aborder le problème des coulées de boue.
- Distribution des colis de Noël auprès des administrés absents au repas pour des raisons de santé et âgés de plus de 80 ans.
- Pas de candidat à date pour réaliser le recensement de la population début 2025. Valérie sera nommée agent recenseur.
- Réparation frigo salle des fêtes. Le réparateur ne donne pas de contre-indication à éteindre les frigos entre deux locations (surtout à la vue du coût de l'énergie).
- Proposition d'organiser une journée de formation de premier secours avec les pompiers de Caraman (2 heures).
- Rappel fermeture du secrétariat de la Mairie du mardi 24/12/24 inclus au vendredi 03/01/25 inclus.